



## CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Les numéros de délibération référencés ci-dessous, du Conseil municipal en date du 27 novembre 2025, révèlent une erreur matérielle liée à la date d'affiche de la liste des délibérations. En effet, l'année d'affichage de la liste des délibérations est bien l'année 2025 et non l'année 2023.

En conséquence, je certifie, Madame Laurence FAUTRA, Madame le Maire de la Commune de Décines-Charpieu, certifie qu'il convient de lire dans les délibérations, dont les numéros sont listés ci-dessous, que la liste des délibérations a été affichée « **le : 04 décembre 2025** » et non « **le : 04 décembre 2023** ».

Délibération n°25.11.27.01	Délibération n°25.11.27.02	Délibération n°25.11.27.03
Délibération n°25.11.27.04	Délibération n°25.11.27.05	Délibération n°25.11.27.06
Délibération n°25.11.27.07	Délibération n°25.11.27.08	Délibération n°25.11.27.09
Délibération n°25.11.27.10	Délibération n°25.11.27.11	Délibération n°25.11.27.12
Délibération n°25.11.27.13	Délibération n°25.11.27.14	Délibération n°25.11.27.15
Délibération n°25.11.27.16	Délibération n°25.11.27.17	Délibération n°25.11.27.18
Délibération n°25.11.27.19	Délibération n°25.11.27.20	Délibération n°25.11.27.21
Délibération n°25.11.27.22	Délibération n°25.11.27.23	Délibération n°25.11.27.24

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

A DECINES-CHARPIEU, le 05 décembre 2025,

Madame le Maire



The seal is circular with the text "VILLE DE DECINES-CHARPIEU" around the top edge and "L. FAUTRA" in the center. At the bottom, it says "07/50 Cedex".

Accusé de réception en préfecture  
069-216902759-20251209-D-SAJ-251127-DE  
Date de télétransmission : 09/12/2025  
Date de réception préfecture : 09/12/2025